



Louer mon appart avec un notaire

Par **stevenou**, le **19/06/2009** à **07:08**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appart je le loue a l'aide d' un notaire dont il prend un mois de loyer a charge plus des frais aupres du locataire, suite a un accident du locataire l'appart est desormais inhabiter cela fait 3 mois que je n'ais pas reçu de loyer et que le locataire n'as aucun moyen de me payer . quelles sont les demarches a prendre je suis passe aupres d'un notaire pour avoir une assurance des paiements en cas d'incidents . quels sont mes droits ? quelles sont les devoir du notaire dans ces circonstances?

Merci